

## Confusion des genres

Daniel Picotin, président du CCMM et d'Info sectes Aquitaine, explique les risques du psycho-spirituel.



Daniel Picotin. (Archives « SO »)

« Sud Ouest ». Le Centre contre les manipulations mentales (CCMM) présente aujourd'hui à la presse « Le Livre noir de l'emprise psycho-spirituelle ». De quoi s'agit-il ?

Me Daniel Picotin. C'est un recueil de témoignages de nouveaux « naufragés de l'esprit » tombés dans la spirale du psycho-spirituel. Comme avocat, je suis moi-même chargé de trois affaires, dont le suicide d'un père de famille. Ces témoignages mettent en cause plusieurs communautés charismatiques catholiques, parmi lesquelles figure la communauté des Béatitudes.

### PUBLICITÉ

L'Église a déjà été alertée notamment par un ouvrage qui fait référence, « Les Naufragés de l'esprit, des sectes dans l'Église catholique » (1). Comment se fait-il que rien n'ait bougé ?

À l'heure du multimédia et d'Internet, rien ne sert de dissimuler les problèmes pour les cacher. En septembre 2011, la Conférence des évêques de France a commandé un rapport sur le thème « Spirituel et psychologie ». Réservé à l'origine aux évêques, il est aujourd'hui en ligne sur Internet.

Qu'est-ce qui est dangereux dans les pratiques psycho-spirituelles ?

Une confusion des genres, de type apprenti sorcier, en mélangeant théologie, spiritualité, psychologie, psychiatrie et psychanalyse. La synthèse de Freud et de Jésus dans une même session de « christothérapie ».

Comment les participants à ces sessions deviennent-ils des victimes ?

On constate au sortir de ces sessions trop de ruptures, avec les parents, avec la famille, de divorces. S'y ajoutent des méthodes de soins charlatanesques, des manipulations sous forme de suggestions, l'utilisation du faux souvenir induit, de la psychogénéalogie pour rechercher l'origine de la blessure et de la souffrance dans les générations antérieures, la prétendue recherche de la mémoire sensitive, l'utilisation de psychotropes sans véritable contrôle médical... Si l'on note aussi des exigences financières, certaines dérives sexuelles et des conditions de vie destructrices, on est en pleine dérive sectaire.

Qui doit agir ?

Les évêques français doivent mettre fin à ces pratiques dérivantes. Ce n'est pas à l'Église de réaliser des psychothérapies. D'autant que le passage au crible du livret de retraite de Notre-Dame du Puy, par un psychiatre et un psychanalyste, a parfaitement éclairé les évêques sur le caractère faux, réducteur et dangereux de la pratique proposée. Le renouveau charismatique a entraîné un glissement

vers un amalgame pentecôtiste, doublé de techniques issues à la fois des sciences humaines et du New Age. Au final, un très mauvais cocktail.

Les pouvoirs publics doivent aussi s'interroger et sanctionner ceux qui s'adonnent à des psychothérapies dans des conditions dangereuses et non encadrées. Nous avons proposé au groupe sectes de l'Assemblée nationale de s'emparer de ce sujet.

(1) Par Thierry Baffoy, Antoine Delestre et Jean-Paul Sauzet, aux éditions du Seuil.